

Actualités

ACQUISITION D'UNE CHENILLETTE 100 % ÉLECTRIQUE, CONÇUE ET FABRIQUÉE AU QUÉBEC

POUR UN DAMAGE SANS GES SUR LE P'TIT TRAIN DU NORD

La Ville de Prévost et la MRC de La Rivière-du-Nord annoncent un partenariat novateur pour l'entretien des pistes hivernales du P'tit Train du Nord. Grâce à l'acquisition d'une chenillette multifonctionnelle 100% électrique par la Ville de Prévost, l'entretien du tronçon entre la gare de Prévost (KM 14) et la route 333 à Saint-Jérôme (KM 4) sera désormais assuré par l'équipe du Parc de la Rivière-du-Nord.

Ce projet pilote, mené en collaboration avec l'équipe du Parc de la Rivière-du-Nord, permettra de tester l'efficacité de la chenillette en conditions réelles. Ski de fond, ski de patin, marche... les 10 km de pistes du tronçon seront damés quatre fois par semaine, au lieu de deux, afin d'assurer des conditions optimales aux adeptes de sports d'hiver.

Une chenillette, deux vocations

La chenillette sera également utilisée pour l'entretien des infrastructures municipales de Prévost, démontrant ainsi sa polyvalence.

Les utilisateurs du tronçon du Parc de la Rivière-du-Nord sont invités à faire preuve de compréhension pendant cette période d'adaptation et à partager leurs commentaires pour l'optimisation de ce nouveau service.

Rappelons que l'accès aux sentiers du P'tit train du Nord est gratuit pour tous.

ptittrainundunord.com/nous-joindre



PRÉVOST
INNOVANTE

Prévost

Stationnement
sur rue
permis ou interdit?

Téléchargez l'application !

ville.prevast.qc.ca/application

DISPONIBLE SUR
App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play



Autorisé



Interdit



PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL :

Salle Saint-François-Xavier : 994, rue Principale, Prévost

POUR JOINDRE LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL : ville.prevast.qc.ca

Diffusée
en direct



LUNDI À 19 H 00
20 JANVIER